

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DU CONCOURS QUIZ

Article 1

Ekhoes ASBL, Rue Coirville 5 - 4950 Waimes (Belgique), organise un jeu-concours au moyen de son site Internet www.ekhoes.be. Ce jeu concours est entièrement gratuit.

Article 2

Ce jeu est ouvert à toute personne de plus de 16 ans, désireuse d'y participer et résidant en Belgique, France métropolitaine et Luxembourg à l'exception des membres du personnel de l'association organisatrice et des membres de leurs familles habitant sous le même toit.

Article 3

Le simple fait de participer à ce jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement et consiste pour le participant à :

- répondre au(x) question(s);
- remplir le formulaire de participation;
- optionnellement, s'abonner à l'e-newsletter gratuite d'Ekhoes ;
- et valider la participation.

Une seule participation par personne est autorisée. Par conséquent, nous tiendrons compte de la première réponse en cas de participations multiples. De plus, Ekhoes se réserve le droit d'exclure les participants ayant joué irrégulièrement.

Les 5 gagnants seront les participants ayant obtenu le plus de bonnes réponses sur les 10 questions posées. Ensuite, la question subsidiaire départagera les participants ayant le même nombre de bonnes réponses.

Les éventuels ex-æquo seront départagés par un tirage au sort.

Il ne sera attribué qu'un seul prix par famille habitant sous le même toit.

Article 4

Les lots sont précisés dans la présentation du jeu-concours, sur le site d'Ekhoes . En aucun cas, les lots ne pourront être échangés contre d'autres objets, quelle que soit leur valeur, ni même contre des espèces. Si un lauréat ne voulait ou ne pouvait prendre possession de son lot, il n'aurait droit à aucune compensation.

Article 5

Ekhoes décline toute responsabilité en cas d'incident lié à l'utilisation de l'ordinateur, de l'accès à Internet, de la ligne téléphonique ou encore de tout autre incident technique.

Article 6

Les formulaires seront enregistrés automatiquement et associés aux coordonnées des participants qui auront envoyé leur participation par l'interface propre au jeu. Peu après la clôture du jeu-concours, la liste des gagnants sera publiée sur la page Facebook d'Ekhoes. Les gagnants seront prévenus par e-mail et les lots seront être expédiés par courrier postal ou par mail en fonction de la nature du lot. Cependant, en cas de perte et/ou de retard de livraison éventuel occasionné par les services postaux à l'occasion de l'expédition du prix gagné, Ekhoes ne pourra en être tenu responsable.

Ekhoes ne peut pas être tenu responsable de mauvaises transmissions de données personnelles sur le formulaire qui mènent à une mauvaise adresse ou une adresse mail inconnue du participant.

Article 7

Ekhoes se réserve le droit d'écourter, de proroger, de modifier ou d'annuler le présent jeu si les circonstances l'obligent. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait. Ekhoes ne saurait être tenu responsable des problèmes techniques survenus à la réception du formulaire électronique ou de leur destruction totale ou partielle par tous autres cas fortuits. Ekhoes ne peut en aucun cas être tenu pour responsable d'une mauvaise introduction des données personnelles par le participant.

Article 8

En participant au jeu-concours et par le seul fait d'introduire ses données personnelles, le participant déclare formellement marquer son accord avec l'utilisation de ses données personnelles en vue de son identification dans le présent jeu et en vue d'être contacté et de voir son nom et son prénom publiés sur la page Facebook d'Ekhoes dans l'hypothèse où il gagne.

Conformément à la loi belge du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, le participant a le droit d'accès et de rectification des données le concernant. Il peut également s'opposer gratuitement à leur utilisation. Pour exercer ces droits, il peut envoyer un mail à thomas@ekhoes.be ou écrire à : Ekhoes - Rue Coirville 5 - 4950 Waimes.

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès de la Commission de la Protection de la Vie Privée, boulevard de Waterloo 115 B à 1000 Bruxelles.

Article 9

Toute plainte relative au présent concours doit être envoyée au plus tard dans les 7 jours ouvrables qui suivent la publication du/des gagnant(s) à l'adresse mail suivante: thomas@ekhoes.be. Toute plainte émise hors délai et non-formulée par écrit ne pourra être retenue.